

Vol. 16 - No 7 - 25 août 2017

Participons aux tourbillons d'activités!

Photo: Liette Gilbert



- | | |
|---------------------------|--|
| 26 août | Spectacle de STYX |
| 31 août au
3 septembre | Festival des Travailleurs
et Courses d'accélération
de camions |
| 11 septembre | Séance ordinaire
du conseil |
| 12 septembre | Réunion des Chevaliers
de Colomb |

- | | |
|--------------|-----------------------------------|
| 13 septembre | Réunion du Cercle
de Fermières |
| 20 septembre | Réunion des
Filles d'Isabelle |
| 27 septembre | Déjeuner
Reconnaissance |

**L'Hôtel de Ville sera fermé
le lundi 4 septembre à l'occasion
de la fête du Travail.**

Calendrier
des événements



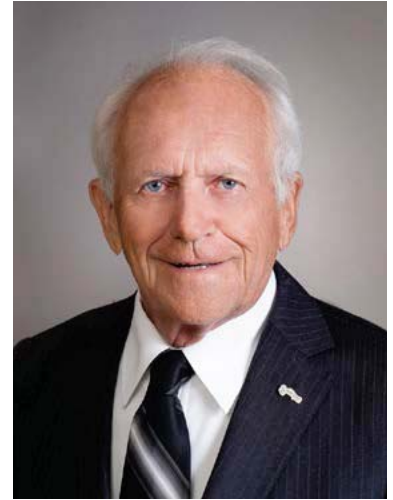
Mot du Maire

La fin de semaine de la fête du Travail arrive à grand pas!

En plus de la prestation de STYX le 26 août, où nous nous devons d'être présents, le Festival des Travailleurs ainsi que la Compétition de tir et d'accélération de camions offrent des programmations qui plairont à tous.

STYX

Le spectacle aura lieu en plein air sur l'avenue du Palais et la rue Ste-Christine, et ce, dès 20 h. Vous pouvez vous procurer des billets en téléphonant au 418 755-1305. La formation Absolute Journey Tribute assumera la deuxième partie du spectacle; boissons et chaises sont interdites sur le site.



Festival des Travailleurs

Du jeudi soir (soirée de danse) au dimanche soir, une programmation à couper le souffle, en plus de l'entrée qui est toujours gratuite. Soirées pop rock, country et pop dance vous seront présentées, sans oublier les manèges Amusement Fun Show.

Compétition de tir et d'accélération de camions

Samedi le 2 septembre et dimanche le 3 septembre, deux jours de courses diversifiées sur la côte Ste-Christine, l'endroit le plus attirant au Québec pour ce type d'événement : dans un centre-ville avec une vue extraordinaire. En plus, parade de camions le samedi soir à l'intérieur de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce; amis spectateurs et amis coureurs, on vous attend!

Service de navettes

Du vendredi à tard dimanche soir et pour le spectacle de STYX, transport collectif gratuit, points d'arrêts indiqués sur la carte. De plus en plus de gens profitent des navettes : pas de stationnement à prévoir et moins de risques d'accidents. Un choix s'impose : les navettes ou marcher, le but est de dégager le centre-ville.

Respect des stationnements interdits

Dans le but d'assurer une circulation adéquate en cas d'incendie ou de besoin de transport ambulancier, le stationnement dans certaines rues sera défendu. Respectons les indications, avisons notre parenté et nos visiteurs, des billets d'infraction seront remis à cet effet, ce qui brisera le plaisir de cette fin de semaine.

En résumé

Soyons accueillants, amusons-nous et surtout, participons aux activités, car celles-ci sont essentielles à l'économie de notre municipalité. Notre présence témoigne de l'encouragement à ceux et celles qui organisent ces activités.

Michel Cliche, maire





Une tornade sur la route 276...

Le samedi 5 août dernier, une tornade de catégorie F1 a causé bien des soucis à des résidents du secteur de la route 276, près du rang de la Petite-Montagne, et ce, sur une distance d'environ 1 km.

En effet, des vents pouvant atteindre entre 150 à 170 km/h ont causé des dommages à plusieurs propriétés : des bâtiments de ferme, des résidences, des remises en plus de nombreux arbres cassés et déracinés! Sous la force des vents, un poteau d'Hydro a été sectionné et d'autres endommagés ce qui a occasionné une panne d'électricité pour une grande partie de ce territoire.

Le service de la sécurité publique de la Ville dirigé par M. Alain Busque, a pris les choses en mains et a répondu immédiatement à l'appel. Supporté par le service des travaux publics de la ville et par le personnel du ministère de la sécurité publique, tout fut mis en place pour un retour des services d'électricité dans les meilleurs délais. Un décret ministériel a également été demandé.

Dimanche en journée, la solidarité joseloise s'est manifestée. Une corvée fut organisée, jeunes et moins jeunes ont collaboré à faire le ménage et ainsi aider les sinistrés.

Merci à tous les gens impliqués!



Les boîtes à fleurs ne sont pas des cendriers!

Saviez-vous que les terreaux d'empotage sont enrichis de plusieurs matières combustibles et contiennent souvent très peu de terre véritable? Qu'un mégot de cigarette non éteint peut se consumer pendant plus de trois heures?

Afin d'éviter qu'un incendie ne survienne, éteignez vos mégots dans un cendrier et non dans les boîtes à fleurs, le paillis ou toute autre zone de végétation! Merci !



Rappel aux citoyens

Le cinquième versement des taxes municipales sera le 14 septembre 2017.



Implantation de commerces temporaires lors de la fête du Travail

Le Règlement 590-11 sur les commerces temporaires lors d'activités interdit l'implantation de commerces et d'usages de type temporaire sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce à l'exception de deux secteurs où ils seront autorisés par deux organismes. Donc, si vous êtes intéressés à implanter un commerce temporaire lors de la fin de semaine de la fête du Travail, vous devez communiquer avec les organismes suivants :

Festival des travailleurs : M. Danny Tardif au 418 397-4180

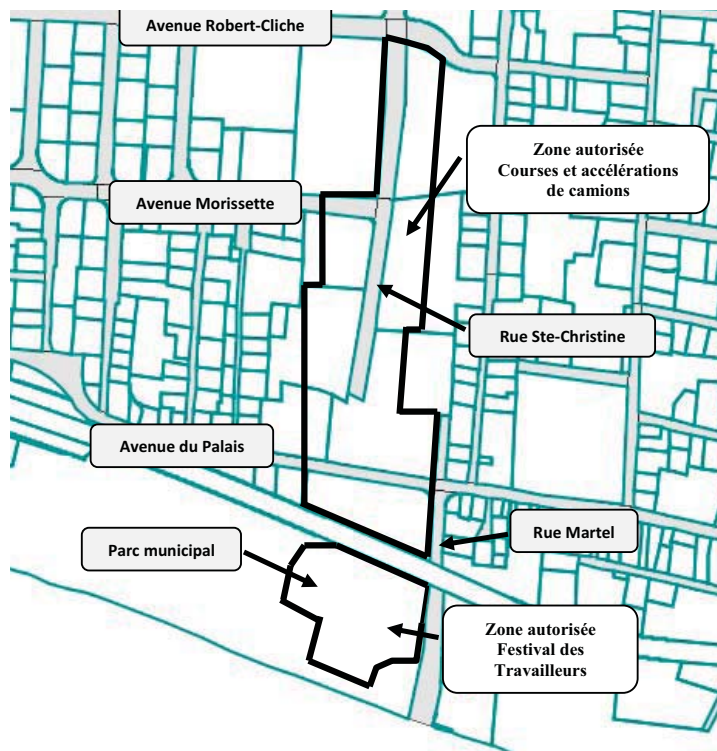
ou Comité d'accélération de camions : M. Benoit Gagné au 418 397-6260

Vous pouvez prendre connaissance dudit règlement sur le site Internet de la Ville : [www.vsjb.ca / Ville / Règlements /590-11](http://www.vsjb.ca/Ville/Règlements/590-11).

Nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions et nous vous souhaitons un bon festival.

Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

418 397-4358



Séances du conseil du 10 juillet et du 14 août 2017

- Le contrat de fourniture de bières à l'aréna, d'une durée de 2 ans a été donné à Molson Coors au montant de 61 885,29 \$ taxes incluses (format de 473 ml). La Brasserie Labatt a également soumissionné pour un montant de 79 462,10\$ taxes incluses (format de 473 ml).
- La Ville a signé une entente concernant le service de prévention incendie avec la Ville de Beauceville pour une durée de 3 ans.
- De nouveaux panneaux «d'arrêt obligatoire» ont été installés pour les automobilistes sur la rue Verreault et la rue Fleury à l'intersection de la piste cyclable.
- La Ville a passé une résolution afin de recommander favorablement le regroupement des Offices municipaux de Beauceville, Saint-Frédéric, Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Odilon-de-Cranbourne, Tring-Jonction et Saint-Victor.
- Suite à une requête de plusieurs citoyens, une étude de faisabilité pour le prolongement des services d'égouts et/ou d'aqueduc dans le secteur des rues Jolicoeur et des Mésanges sera réalisée.

Prochain rendez-vous : le lundi 11 septembre 2017 à 20h, à l'hôtel de ville (porte 4)

Nouveau commerce sur l'avenue du Palais : SR Artiste Beauté

Ce nouveau commerce de pose d'ongles et de cils a fait son arrivée à Saint-Joseph. L'Institut est situé au 812, avenue du Palais et offre les services suivants : Microblading, pose de cils, pose d'ongles, épilation, lashlift, plan alimentaire adapté et plan d'entraînement spécialisé. **N'hésitez pas à communiquer avec Mme Sophie Robitaille, propriétaire, au 581 997-9622.**





Information municipale



Avis aux citoyens

Fermeture temporaire de la piste cyclable secteur rue Fleury

Dans le cadre des travaux du projet de mise aux normes de l'eau potable, nous vous avisons qu'au cours des prochaines semaines, la piste cyclable dans le secteur rue Fleury sera fermée temporairement pendant quelques jours. Lorsque la période des travaux sera fixée, celle-ci sera annoncée via notre site Internet, la page Facebook de la Ville ainsi que par infolettre Voilà. Merci de votre compréhension.



Le 19 mai 2017



Saint-Joseph sollicite la collaboration des producteurs agricoles

Nous sommes conscients de l'importance de l'agriculture pour le développement économique de notre communauté. En ce sens, nous sommes également conscients des efforts réalisés par les producteurs agricoles ces dernières décennies pour protéger notre environnement, tout en produisant une nourriture saine et de qualité supérieure.

Nous savons aussi que les producteurs agricoles doivent respecter plusieurs règles particulières pour disposer correctement de leurs fumiers et lisiers. Nous comprenons que les odeurs engendrées par ces épandages font partie de la réalité agricole.

Cependant, afin que la population puisse profiter davantage de la période estivale, la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce et la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, demandent la collaboration des producteurs agricoles concernant l'épandage de fumier et de lisier. Nous apprécierions qu'aucun épandage ne soit effectué les fins de semaine de l'été, si bien sûr la météo vous le permet.

Cet été, plusieurs activités spéciales reconnues régionalement et même dans toute la province sont organisées en vue de divertir les Joselois, en plus d'attirer une grande clientèle provenant de l'extérieur. Par ce fait, nous vous saurions gré d'éviter d'épandre lors de la Fête nationale du 23 juin, et lors de la Compétition de tir et d'accélération de camions ainsi que les festivités de la fête du Travail, du 25 au 28 août et du 31 août au 4 septembre 2017.

Par ailleurs, nous vous rappelons l'importance de maintenir la propreté de nos routes. En effet, selon la loi, il est obligatoire de nettoyer les résidus qui pourraient s'échapper de vos équipements pour ensuite se retrouver sur la chaussée. Ces résidus peuvent être dangereux pour les usagers de la route, notamment les motocyclistes.

En terminant, merci à tous les producteurs qui, d'année en année, contribuent à maintenir la bonne entente dans nos municipalités. Soyez assurés que votre conseil municipal est conscient du travail intense que vous déployez; Par votre dynamisme, vous contribuez grandement à améliorer notre santé, à consolider notre économie et à embellir nos paysages.

Jeannot Roy, maire
Saint-Joseph-des-Érables

Michel Cliche, maire
Saint-Joseph-de-Beauce



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

Règlement d'emprunt 650-1-17 modifiant le règlement d'emprunt 650-17 pour des travaux de construction d'une caserne afin d'augmenter les dépenses à 3 630 000\$ et l'emprunt à 3 630 000\$

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble du territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 14 août 2017, le conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce a adopté le règlement suivant :

Règlement d'emprunt 650-1-17 modifiant le règlement d'emprunt 650-17
pour des travaux de construction d'une caserne afin d'augmenter les dépenses à 3 630 000\$ et l'emprunt à 3 630 000\$
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le règlement numéro 650-1-17 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

(Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.)
3. Le registre sera accessible **de 9 heures à 19 heures, le mardi 5 septembre 2017**, au bureau de la municipalité, 843 avenue du Palais, à Saint-Joseph-de-Beauce.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 650-1-17 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de trois cent quatre-vingt-sept (387). Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 650-1-17 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 heures le 5 septembre 2017, à l'hôtel de ville au 843 avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce.
6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité au 843 avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce aux heures normales d'affaires soit du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 14 août 2017, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ Être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et
 - ☞ Être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ Être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné depuis au moins 12 mois;
 - ☞ Dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
 - ☞ Être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné, depuis au moins 12 mois;
 - ☞ Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale
 - ☞ Avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 14 août 2017, et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 16 août 2017
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 25 août 2017



Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Avis public

À tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

Conformément aux dispositions de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, avis public est donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce qu'à la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le 11 septembre 2017, à vingt heures (20h00) heure locale, les demandes de dérogations mineures concernant des dispositions du règlement de zonage seront soumises au conseil pour approbation. À l'occasion de cette séance, les personnes et organismes intéressés pourront se faire entendre relativement à ces demandes.

Les dérogations suivantes sont demandées :

Propriété située au 251, rue Jolicoeur à Saint-Joseph-de-Beauce, numéro de lot 3 875 896 du Cadastre du Québec, zone H-14.

- Dérogation à l'article 148 du règlement de zonage n° 627-14 visant à augmenter la superficie maximale d'un garage annexé au bâtiment principal à 79 mètres carrés alors que la norme est fixée à 75 mètres carrés, permettant ainsi l'agrandissement du garage annexé déjà existant.

Propriété située au 1319, route Saint-Thomas à Saint-Joseph-de-Beauce, numéro de lot 6 101 665 du Cadastre du Québec, zone A-100.

- Dérogation à l'article 146 du règlement de zonage n° 627-14 visant à réduire les marges de reculs arrières et latérales d'un garage isolé à 0 mètre alors que la norme est fixée à 1 mètre pour les murs sans ouvertures et à 1,5 mètres pour les murs avec ouvertures, permettant ainsi de rendre conforme l'implantation du garage déjà existant.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 18 août 2017
Danielle Maheu, greffière

Les Joselois, édition du 25 août 2017

Piano public

Le 23 juin dernier, nous avons procédé à l'inauguration du piano public sous la Terrasse Richelieu avec le pianiste professionnel, M. Serge-André Jones. Ce fut une activité rassembleuse! Jeunes et moins jeunes étaient au rendez-vous pour entendre, chanter et jouer une variété de pièces québécoises.

La décoration du piano a été faite à partir d'articles publiés dans «La Vallée de la Chaudière». Des textes à découvrir et à redécouvrir.

Nous invitons toute la population, enfants comme adultes, à s'asseoir et jouer sur ce piano. Profitez-en!

*Merci de le traiter avec soin et de remettre la toile de protection après utilisation.

À vous de jouer!



Tournoi de golf Cambi/Promutuel



Lors du tournoi de golf qui s'est déroulé le 3 août dernier à Beauceville, un tirage a été effectué parmi les billets vendus. Voici les gagnants : Vincent Gilbert, Stéphane Garneau, Louis-Daniel Jobidon et Lucie Létourneau de St-Joseph, Garage Martin Carrier et Pierre Paquet de Beauceville, Éric Guillemette de St-Lambert, Groupe Nathalie Moisan de St-Georges, la municipalité de Ste-Justine, Gaétan Turmel Groupe C.A de Lac-Etchemin et Rock Cloutier de Vallée-Jonction. Tous les fonds amassés seront utilisés pour l'amélioration des équipements d'urgence et de sauvetage.

Félicitations aux gagnants!

PROMUTUEL
ASSURANCES
VIE ET ACCIDENTS

CAMBI
SERVICES AMBULAIRES





Élections municipales

Candidature en vue de la prochaine élection municipale



Le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont des qualités essentielles au rôle d'élu. Les élus municipaux sont des personnes actives dans leur communauté et contribuent au développement de celle-ci.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre ville, que vous aimez travailler pour le bien commun, que vous désirez faire valoir les intérêts des citoyens et participer à la prise de décision, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Si vous voulez vous présenter comme candidat aux élections municipales de 2017 et que vous répondez aux conditions d'éligibilité prévues par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, vous devez remettre une déclaration de candidature dûment remplie au président d'élection entre le 22 septembre et le 6 octobre, au plus tard à 16 h 30.

Vous pouvez vous référer à la documentation suivante pour obtenir de l'information supplémentaire sur la mise en candidature :

Visiter le site internet du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca ou encore le site du directeur général des élections www.electionsquebec.qc.ca.

Pour connaître les particularités qui s'appliquent à la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, je vous invite à nous contacter ou à consulter notre site Internet à l'onglet «Élections municipales».

En plus du bulletin municipal «Les Joselois», différents avis seront publiés également dans les médias régionaux tels que le Journal Hebdo Régional et le Beauce-Média. À surveiller !

Danielle Maheu,
Présidente d'élection
418 397-4358 poste 228

Avis public d'élection

Municipalité : Ville de Saint-Joseph-de-Beauce
Scrutin du : 2017 11 05
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce
Municipalité
par Danielle Maheu, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : Maire, conseiller au district 1, conseiller au district 2, conseiller au district 3, conseiller au district 4, conseiller au district 5 et conseiller au district 6.
2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2017 09 22 au 2017 10 06
année mois jour

JOURS :	HEURES :	De :	à :	De :	à :
lundi		8 h 15	à 12 h	13 h	à 16 h 30
mardi		8 h 15	à 12 h	13 h	à 16 h 30
mercredi		8 h 15	à 12 h	13 h	à 16 h 30
jeudi		8 h 15	à 12 h	13 h	à 16 h 30
vendredi		8 h 30	à 12 h		

À NOTER - Le vendredi 2017 10 06 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,
un scrutin sera tenu le : et un vote par anticipation sera tenu le :

2017 11 05	de 10 h à 20 h	2017 10 29	de 12 h à 20 h
année mois jour		année mois jour	

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Nancy Giguère

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) :

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection	Adjoint
Adresse : 643, avenue du Palais Saint-Joseph-de-Beauce G0S 2V0	Adresse : _____
418 397-4358 Ind. rég. Numéro de téléphone	_____ Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature : _____
Donné à : Saint-Joseph-de-Beauce, le 2017 08 17
Municipalité : _____
Président d'élection : _____

SM-1 (09-06) ☒
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, article 99



Mise aux normes de l'eau potable : les travaux ont débuté

Soyez avisés que les travaux en lien avec le projet de mise aux normes de l'eau potable ont débuté officiellement le 17 juillet dernier, ceux-ci comprenant la construction d'une nouvelle usine d'eau potable Fleury, la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable Saint-Alexandre, le raccordement du puits #12 à la conduite des puits #1-4-6 et la réfection du toit du réservoir Taschereau.

Pour ce projet, les plans et devis ont été préparés par la firme WSP, étant également mandaté pour la surveillance des travaux, pour un montant de 442 021,39 \$ taxes incluses. Les travaux de construction seront effectués par l'entrepreneur Les Constructions Binet au coût de 6 666 418,25 \$ taxes incluses. Enfin, les services de laboratoire pour le contrôle qualitatif des sols seront réalisés par la firme Englobe Corp aux frais de 43 286,48 \$ taxes incluses.

Les premières étapes sont la construction du réservoir Saint-Alexandre ainsi que la construction de l'usine d'eau Potable Fleury. Si l'échéancier est respecté, les Joselois pourront goûter à la nouvelle eau filtrée en décembre 2017. Enfin, le toit du réservoir Taschereau sera remplacé afin de se mettre aux normes du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP).

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce bénéficie d'une aide financière de 5 688 558 \$ pour le projet de la mise aux normes de l'eau potable par les gouvernements du Québec et du Canada dans le cadre du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) et du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités (FPC).



Concours Embellissons notre Ville.



Félicitations à Mme Nathalie Groleau et à la Caisse Desjardins de Beauce-Centre qui sont les gagnants de notre concours Embellissons notre Ville.

Dans le cadre du concours, une résidence privée et une entreprise ayant embelli leur propriété, se méritait au hasard, un remboursement maximal de 200 \$ sur leurs achats.

Mentionnons que la Caisse Desjardins de Beauce-Centre a choisi de remettre son prix à la Maison des Jeunes de Robert-Cliche.

Félicitations pour cette initiative!





Information municipale

Une autre boîte à lire au Parc du 250^e

La Ville de Saint-Joseph-de-Beauce est heureuse d'annoncer à la population l'implantation d'une 2^e boîte à lire dans le Parc du 250^e, encore une fois pensée et fabriquée par des bénévoles. Dès maintenant, ce projet permet aux citoyens **d'échanger gratuitement** leurs livres usagés à deux endroits!

Installée dans le Parc du 250^e, la boîte à lire est accessible à tous et le principe est simple. Tout au long de l'année et à toute heure, les citoyens, enfants comme adultes, peuvent prendre ou déposer gratuitement un ou des livres à volonté. L'objectif de la boîte à lire est de favoriser les échanges et ainsi permettre au plus grand nombre de personnes de découvrir le plaisir de lire. De plus, côté environnemental, elle permet de donner une seconde vie aux livres.

Le maire de Saint-Joseph-de-Beauce, M. Michel Cliche, tient à remercier la collaboration de bénévoles pour ce beau projet. Cette nouvelle boîte à lire a été pensée par Mme Doris Giguère, peinte et fabriquée en partie par Mme Clémence Lessard. Il souhaite donc aux utilisateurs une bonne lecture et encourage la population à respecter les équipements.

Sur la photo, de gauche à droite : Mme Doris Giguère, Mme Clémence Lessard et M. Michel Cliche.



Jardin

communautaire



Situé derrière le presbytère, le tout nouveau jardin communautaire est une belle réussite 2017! Les citoyens ayant acheté un lot au début de l'été ont pu y cultiver leurs produits. Le jardin communautaire apporte une belle complicité, de l'entraide, des fous rires, des récoltes abondantes et bien sûr un immense partage de connaissance entre les gens. De plus, la générosité de ces gens permet aux personnes plus âgées, nommées les amis du potager, de les faire bouger en y mettant la main à la pâte ou tout simplement en regardant pousser le potager.

Sur la photo, on retrouve une partie des citoyens ayant un lot ainsi que certains amis du potager. Un merci spécial à Mme Doris Giguère, instigatrice du projet. Si vous désirez faire partie du potager en 2018, veuillez donner votre nom à Mme Giguère au 418 397-5234, elle se fera un plaisir de vous ajouter à la liste d'attente.



LOCATION DE SALLE POUR LE TEMPS DES FÊTES



Avez-vous pensé à réserver votre salle pour votre party de bureau ou votre party de famille? Il est encore temps de le faire en communiquant au 418 397-4358, poste 238 ou par courriel au s.pare@vsjb.ca.



Loisirs et vie communautaire

Programmation automne 2017



Surveillez notre page Facebook de la Ville Saint-Joseph-de-Beauce pour être informés de la programmation des loisirs de l'automne.

Vous pourrez consulter la programmation via notre site Internet au www.vsjb.ca, à la section citoyens/loisirs et culture/programmation des activités.

Bibliothèque

Nouveaux best-sellers

La fille dans l'ombre

Lisa Jackson

La femme secrète

Anna Ekberg

Les suicidées

Val McDermid

Noir comme la mer

Mary Higgins Clark

Abigaël: messagère des anges - T.1

Marie Bernadette Dupuy

Tous les deux

Nicholas Sparks

Consultez leur site Internet au www.mabibliotheque.ca pour connaître d'autres nouveautés!

Pour information : 418 397-6160

Prendre note que la bibliothèque est fermée tous les samedis du mois d'août 2017, ainsi que du mardi 29 août au lundi 4 septembre 2017.



Chevaliers de Colomb



Nos activités :

Voyage à St-Tite : La date limite pour s'inscrire est le **lundi 11 septembre**. Le voyage se fera en autobus et le coût par personne est de 30 \$. Réservation obligatoire auprès de Daniel Lessard au 418 397-5546.

Assemblée mensuelle des membres : le mardi 12 septembre 2017 à 19 h 30 au Centre communautaire (local 402).

Pour information, contactez M. Jean-Marie Labbé, publiciste des Chevaliers de Colomb au 418 397-5478.

Les Filles d'Isabelle



CERCLE CLAIRE JOLIET
de Saint-Joseph-de-Beauce

Réunion mensuelle le **mercredi, 20 septembre à 19 h**, au Centre communautaire.
Présentation du programme de l'année.

Info : Gaétane Lessard, régente, 418 397-6979



Club Les Amis Joselois



Au Centre communautaire (local 200)

27 août dès 13 h : Épluchette de blé d'Inde sur le stationnement du Centre communautaire. Au programme, démonstration de notre jeu de palets (shuffleboard), ainsi que du bingo. Le blé d'Inde sera servi vers 15 h. En cas de pluie, l'activité sera tenue à l'intérieur. Bienvenue à tous nos membres ainsi qu'aux enfants. Coût : 3 \$.

1^{er} septembre dès 13 h : Danse sous la tente dans le cadre du Festival des Travailleurs.

À partir du 4 septembre : Début des soirées de bridge tous les lundis à 19 h. Pour information, contactez Patricia au 418 397-6538.

8 septembre : Tournoi de baseball-poche qui se tiendra à Saint-Frédéric, inscription dès 8 h.

11 septembre à 13 h : Début des après-midi de baseball-poche et de pétanque-atout les lundis.

14 septembre à 18 h 30 : Jeu de palets (shuffleboard) tous les jeudis soirs.

16 septembre dès 9 h : Tournoi de baseball-poche à St-Frédéric. Inscription à partir de 8 h et le tournoi débutera à 9 h.

19 septembre dès 13 h : Après-midi de golf (9 trous) au Club de Beauceville. Équipement fourni si vous n'en avez pas. Le tout se termine par l'assiette du golfeur (5 à 7). Prix : 40 \$ par personne (voiturette et assiette incluse), 15 \$ pour le membre du Club de Beauceville. Pour information, contactez Marquis au 418 397-6979, Richard au 418 397-6200 ou Lucette au 418 397-5916

21 septembre à 13 h 15 : Mini-bingo au Salon des Aînés.

26 septembre à 13 h : Inscription pour le tournoi de carte du mardi après-midi.

Salon des Aînés ouvert tous les mercredis, samedis et dimanches après-midi durant l'été de 13 h à 16 h. Pour information 418 397-5447

Billard : tous les jours, pour information Nicolas au 418 397-6961.

Vous pouvez consulter le Facebook : Les Amis Joselois.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE
ST-JOSEPH-DE-BEAUCE vous présente ses

CONFÉRENCIERS

Déjeuners Reconnaissance **2017**

27
septembre

Steeve Vachon

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON,
LE TRAVAILLEUR AUTONOME :
SES OPÉRATIONS QUOTIDIENNES
ET SA FISCALITÉ.



Conférence au restaurant Le Journal
de Saint-Joseph-de-Beauce de 7h15 à 9h

17\$ membre 20\$ non-membre

Confirmez votre présence par courriel au
admin@ccstjoseph.com ou au 418-209-8965

*Temporairement

Club de marche pour tous incluant ceux qui ont de la difficulté à marcher

Tous les lundis et les mercredis à 13 h 15.

Profitez de l'occasion qui vous est offerte pour marcher en toute sécurité beau temps mauvais temps dans l'Église de Saint-Joseph-de-Beauce. Tous sont les bienvenues, peu importe votre condition physique puisque chacun va à son rythme!



Vous devez stationner du côté sud de l'Église (rue Martel) et entrer par la porte du même côté.

En collaboration avec l'Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches

Pour information, contactez Mme Louise Lessard au 418 397-5019.





Loisirs et vie communautaire

Expositions estivales au Musée Marius-Barbeau

À l'affiche au Musée Marius-Barbeau
jusqu'en octobre:

Carole Baillargeon nous présente son exposition *Ainsi...* qui regroupe une centaine de sculptures textiles. Elle brode en utilisant toutes sortes de ciseaux comme canevass. Sa série de gravures numériques sous le titre *Filer un mauvais coton* nous fait réfléchir au phénomène de mondialisation grandissant.



L'exposition *Vision globale* de Linda Laflamme rassemble des tableaux sous le thème des éléments de la Terre dans une explosion de couleurs.

Histoires de pêche...

vous fera découvrir une belle collection d'accessoires de pêche généreusement prêtée par M. Yvon St-Hilaire de St-Joseph.



Activités à venir :

L'artiste Carole Baillargeon sera présente le dimanche 17 septembre dès 13 h 30. Elle abordera son travail artistique actuel et ses projets à venir. Réservation obligatoire 418 397-4039 Coût : 15\$



Pour information, composez le 418 397-4039

OFFRE D'EMPLOI

Le Musée Marius-Barbeau est actuellement à la recherche d'un guide pour faire les visites les dimanches de 11 h à 16 h à compter du 10 septembre, et ce, jusqu'en juin 2018. Possibilité d'un temps plein pour l'été 2018. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Laurence N- Larochelle à l'adresse courriel suivante : animation@museemariusbarbeau.com



MUSÉE
MARIUS-BARBEAU

Club de patinage Axel

**Grande collecte de canettes
au profit du Club de patinage
artistique Axel**



**Le samedi 16 septembre 2017,
entre 9 h 30 et midi**

Nous demandons aux gens désirant les encourager de bien vouloir apporter leur sac directement au Dépanneur Jean-Paul Lessard & fils situé au 1403, Route 173.

Merci d'encourager
nos jeunes patineuses et patineurs!

**Pour information : Marie-Noëlle Labbé
au 418 397-5433 (marc.marie@axion.ca)**



Bulletin municipal - Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec 2017

ISSN 1705-9518

Mouvement des Femmes Chrétiennes

Vous invite à leur déjeuner qui aura lieu **le mardi 26 septembre à 8 h 30, au restaurant Bellevue** et qui sera suivi d'une réunion. Bienvenue aux membres et aux non-membres!

Pour information : Mme Claudette Labbé, présidente au 418 397-5880





Loisirs et vie communautaire

Canot Rabaska

Pour une 4^e année consécutive, Canot Rabaska Chaudière a offert une belle activité à tous les jeunes du camp de jour de la Ville avec une promenade sur la rivière Chaudière. Sur la photo, on retrouve un groupe de jeunes du camp de jour avec leurs moniteurs ainsi que M. Michel Cliche, maire de la Ville et M. Jocelyn Vallières de Canot Rabaska Chaudière.



Inscription au Hockey Mineur Beauce-Centre

Début des cours
le 17 septembre 2017

Pour procéder à l'inscription de votre enfant
né entre **2011 et 2013**, visitez leur site internet
au **www.hockeybeaucecentre.com**
et complétez le formulaire qui est dans la section
«inscription». Le coût est de 275 \$.
Par la suite, un responsable communiquera avec vous.

Pour plus d'information:
registrairebeaucecentre@gmail.com.

Gala reconnaissance 2017

Vous pouvez dès maintenant déposer votre candidature ou celle d'un(e) autre Joselois(e) pour le Gala reconnaissance 2017 qui a pour objectif de promouvoir l'engagement communautaire et sportif des citoyens de Saint-Joseph-de-Beauce qui s'impliquent ou se sont impliqués au sein d'une organisation en tant que bénévoles ou membres actifs.

Pour tout connaître sur les catégories et pour s'inscrire, consultez sur notre site Internet au www.vsjb.ca, section **Actualités**.

Gala
2017



Reprise du service de prélèvement sanguin

AVANTAGES DU SERVICE DE PRÉLÈVEMENT DE LA COOPÉRATIVE

Service accessible dès 6h00 le matin
c'est-à-dire en dehors des heures normales de bureau

Service disponible très rapidement
offre fréquente de plages horaires

Encourage la Coopérative dans ses efforts de
diversification de ses revenus

Ouvert à tous

Des frais s'appliquent. Rabais offert aux membres.

Pour prendre rendez-vous ou pour informations
418-774-9878 ou 418-397-5878
(option 0 suivi de l'option 2)



Réunion du Cercle de Fermières

Le Cercle de Fermières vous invite à sa réunion mensuelle le **mercredi 13 septembre 2017**
à **19 h 15** au **Centre communautaire (local 200)**. Abonnement payable sur place.

Visitez notre site Facebook : Cercle de Fermières St-Joseph Bce
Information: Rollande Jacques, présidente, au 418-397-6660

Bienvenue
à toutes!



Loisirs et vie communautaire

LES 15-16 ET 17 SEPTEMBRE 2017

LA FÉRIE DES COULEURS

Saint-Pierre-de-Broughton

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

20 H SPECTACLE D'HYPNOSE avec Mario Guérard
à l'Auberge Mi-Chemin de Broughton Station / Entrée libre

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

RANDONNÉE QUAD GUIDÉE

7 H Inscription à la salle des loisirs

9 H Départ de la randonnée de 140 km
Au retour souper-spaghetti

 Randonnée Féerie des couleurs / Inscriptions et informations
Marcel Gagnon 418-424-3684

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

ÉGLISE ST-PIERRE

9 H MESSE WESTERN

Animation musicale: André Laflamme, Michel Mercier et
Mélissa Bolduc

Visitez le musée religieux ouvert jusqu'à midi

ÉCOLE LA PIERRE DOUCE

9 H 30 à 13 H BRUNCH MUSICAL 13 ans +: 14 \$ / 5 à 12 ans: 5 \$
(inclus le gala folklorique)

Pré-vente jusqu'au 10 sept. 13 ans +: 12 \$

11 H À 16 H 30 GALA FOLKLORIQUE admission: 5 \$

Bienvenue à tous les chanteurs et musiciens!

Animation musicale: Gérard Custeau et Les Riders

10 H À 16 H EXPOSITIONS - Les Fermières / Club de philatélie /
Patrimoine-Antiquité: Électrification rurale

13 H À 17 H VISITEZ LE MUSÉE DE L'ENSEIGNEMENT, 81 RANG 16
ADMISSION: 6 \$



Horaire des jeux d'eau

Les jeux d'eau sont **OUVERTS**
de 10 h à 20 h, tous les jours
à moins d'avis contraire.

Pour activer les jeux, vous devez
peser sur le bouton noir qui se trouve sur
la surface des jeux.

Surveillez le Facebook de la Ville
de Saint-Joseph-de-Beauce pour toutes
informations ou consultez notre site
Internet au www.vsjb.ca sous l'onglet
citoyens/équipements et infrastructures.

Chorale « Les Amis de la Chanson »



Période de recrutement

Tu es retraité(e), tu aimes chanter et en même
temps vivre une expérience très enrichissante? Alors,
viens te joindre à notre chorale! Nous t'attendons!
Pratiques : les mercredis avant-midi, à 9 h, à la salle du
club Les Amis Joselois au Centre communautaire, local
200 (FADOQ) de Saint-Joseph-de-Beauce.

Début des activités : le mercredi 6 septembre 2017
Pour notre plaisir, nous chanterons à la Halte de services
Desjardins, le jeudi 24 août, à 17 h.
Venez nous voir!

Information : Mme Normande Labbé : 418 390-2301

ÉCOLE DE MUSIQUE Normande Labbé

Cours de piano & guitare

418 390-2301

noric@axion.ca





Service de navette

26 août 2019
dans le cadre du spectacle



Transport
Collectif
de Beauce

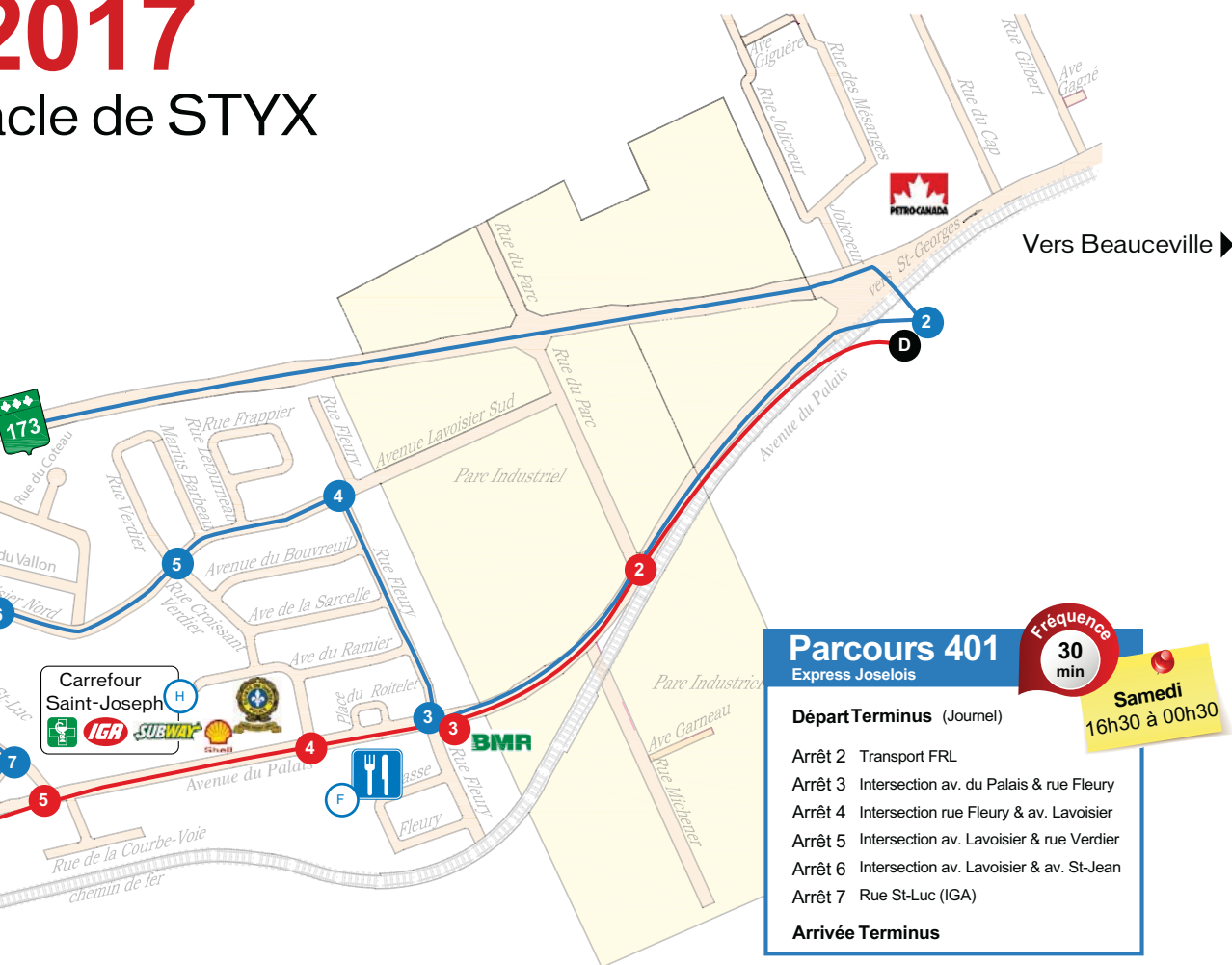
Ville de
Saint-Joseph
de-Beauce



Cartes GRATUIT

2017

Cycle de STYX



Légende

- D** Départ
- T** Terminus arrivée
- Parcours 401
- Parcours 402
- Parcours 404

418 397-5247



Restaurants

- A** Casse-Croûte Beauceron (Fromagerie Gilbert)
- B** Hôtel resto-bar Le Journal
- C** Restaurant Capri
- D** Aux Trésors Gourmands
- E** Restaurant L'Express
- F** Motel-Restaurant Bellevue
- G** Restaurant Fringlace
- H** Subway

Parcours 401

Express Joselois

Fréquence
30 min

Samedi
16h30 à 00h30

Départ Terminus (Journel)

- Arrêt 2 Transport FRL
- Arrêt 3 Intersection av. du Palais & rue Fleury
- Arrêt 4 Intersection rue Fleury & av. Lavoisier
- Arrêt 5 Intersection av. Lavoisier & rue Verdier
- Arrêt 6 Intersection av. Lavoisier & av. St-Jean
- Arrêt 7 Rue St-Luc (IGA)

Arrivée Terminus

Parcours 402

Rapibus

Fréquence
30 min

Samedi
18h30 à 20h30

Départ Terminus (Journel)

Arrivée Terminus

Parcours 404

Rapibus

Fréquence
30 min

Samedi
18h30 à 20h30

Départ Terminus (FRL)

- Arrêt 2 : Intersection av. du Palais et rue du Parc
- Arrêt 3 : Intersection av. du Palais et rue Fleury
- Arrêt 4 : Intersection av. du Palais et rue Verdier
- Arrêt 5 : Intersection av. du Palais et rue St-Luc

Arrivée Terminus



1-2-3 SEPTEMBRE

Attractions spéciales toute la fin de semaine !

SAMEDI 26 AOÛT

16 h 30	Ouverture des portes	BOISSONS ET CHAISES INTERDITES SUR LE SITE
20 h	Styx	
22 h	Absolute Journey Tribute	

PRÉSENTATION SPÉCIALE
avant le spectacle de Styx

VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE

19 h 30	Inscription des coureurs
21 h	(Accélération de camions)

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

Journée des jeunes

7 h 30	Inscription des coureurs
à 10 h 15	(Accélération de camions)
10 h 30	Début de la compétition
	(Accélération de camions)
18 h 15	Parade dans la ville • Départ M.M.B.

**SPECTACLE
SURPRISE**
après la parade
sur le site
des compétitions

PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Contactez Jean-Marie Labbé
418 397-5478 • 418 209-5478

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

10 h 30	Début des compétitions
	(Accélération de camions)
Remise des bourses sur le site des compétitions, immédiatement après la fin des courses	

SAMEDI ET DIMANCHE (EN SOIRÉE)
Spectacles sous la tente gratuits

Challenge
CANADA USA **2^e ANNÉE**

À NE PAS MANQUER !

**SAMEDI
ET DIMANCHE**



Festival des TRAVAILLEURS

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE

axion

Saint-Joseph en fête !

**Tournoi
de tennis**

26 août
au 3 septembre

Inscription via notre page
Facebook seulement :
Groupe Circuit
Tennis Beauceron

Information:
Jean-Philippe Deblois



31 Jeudi

août 2017

19h30 **Défi karaoké** chantons « Don\$ »

animé par Josée Turcotte
et Stéphane Cloutier

Minuit : Fin de la soirée



1 Vendredi

septembre 2017

Bière 3.00\$
de midi à 21h le vendredi

MIX 99.7

13h00
Ouverture officielle

13h00 à 16h00
Après-midi dansante en collaboration
avec Les Amis Joselois de
Saint-Joseph-de-Beauce (FADOQ)
« Francine et Raymond »

Départ de la navette chez IGA
de 12h30 à 13h30 et le retour se fera
à compter de 16h00.

Pour plus d'information :
Marcel Cliche président des
Amis Joselois 418 397-6409

15h30 à 17h30
Émission du retour
en direct avec **MIX 99.7** sur place

17h00 à 21h00
Super « 5 à 9 »
La Traite des Patrons avec Mathieu Roy
et Éric Vachon présenté par



17h00 à 21h30
Souper Hot-Dog (sous la tente)
au profit du Club de Patinage
Artistique de Beauceville

21h00 à 3h00
Soirée Pop Rock avec les formations
Vintage et Oli Couture Band
sur la scène **MIX 99.7 FM**
présentée par **Pro'sun - uniprix**
Frédéric Lahoud

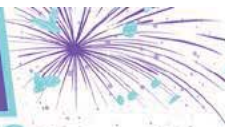
3h00 : Fin de la soirée



Loisirs et vie communautaire

Entrée et spectacles GRATUITS toute la fin de semaine

36^e édition



2 Samedi

septembre 2017

MIX 99.7

Journée des jeunes **BMR**

9h00 à 12h00
Manèges pour enfants 0-5 ans gratuit
offerts par **CLICHE**

9h00 à 11h30
jeux gonflables, maquillage bionique,
mascottes et jeux d'habiletés
mini-ferme offerte par **Royale**

11h30 à 12h30
Dîner pizza (5\$) offert par
le restaurant **APRI**

12h30 à 13h30
Spectacle de clown
et magicien Jacques Pétard



13h45 à 14h45
Spectacle des Jabs Cheerleading
et École de danse Dan-Zaa

18h00 à 21h00
Cours de danse
par DJ Steph Ly



19h00 à 23h00
Taureau mécanique
(sous la tente)

*NOUVEAUTÉ

21h00 à 3h00
Soirée « Country » avec
les formations Round-Up
et Les Cajuns band
sur la scène MIX 99.7 FM
présentée par **APRI**

3h00 : Fin de la soirée



3 Dimanche

septembre 2017

Desjardins
Caisse de Beauce-Centre

MIX 99.7

8h00 à 12h00
Déjeuner des Travailleurs
(Adultes 12,00\$) (Enfants 5,00\$)
(sous la tente)
**Prestation de la formation
les Jarrets Noirs** pendant
le déjeuner dès 10h
Présentée par **STRUCTURES
ST-JOSEPH**

10h30
Messages de nos élus

13h00
Pour souligner le 40^e
anniversaire de son départ,
Elvis Early Years 54-58
vous est présenté par **Villa du Moulin**
Le dernier des comédiens

Villa du Moulin
Le dernier des comédiens

14h00
Tirage d'un crédit voyage
offert par **club voyages** de Sainte-Marie

17h00
Souper Spaghetti
(Billets en vente sous la tente)
Organisé par Regroupement
Hockey Beauce Centre

21h00
Spectaculaires «Feux d'artifices»
offert par **PROMUTUEL**

21h30 à 3h00
**Soirée Pop Dance avec
les formations Rebound suivi
d'Éric Masson et son band**
sur la scène MIX 99.7 FM
présentée par **ASPHALTE
Nicolas Lachance inc.**

3h00 : Fin de la soirée



PRÉVENTE
passe fin de
semaine 30\$

MANÈGES

PRÉVENTE jusqu'au 25 août 2017
sur le site Internet de la Ville de
Saint-Joseph-de-Beauce www.vsjb.ca
ou directement au bureau de l'Hôtel de Ville

TARIFS

PASSE
JOURNALIÈRE
30.00\$

PASSE
FIN DE SEMAINE
(du jeudi au dimanche)
45.00\$

funshowamusement.com

Toute la fin de semaine !



Service de navettes ou de accompagnement
(Vendredi, samedi et dimanche jusqu'à 3h)

Samedi et dimanche / 9h30 à 3h00
Pour information et itinéraire : www.vsjb.ca



Transport
Lafayette



Service de navette

1^{er}, 2 et 3 sep
dans le cadre





ettes GRATUIT

ptembre 2017

re du

COMPÉTITION DE TIR
ACCÉLÉRATION DE
CAMIONS
SANTOURNABLE



Horaires des pharmacies
le 3 septembre 2017

Familiprix
9 h à 16 h

Proxim
10 h à 16 h

Uniprix
10 h à 16 h

Vers Beauceville ►

Restaurants

- (A) Casse-Croûte Beauceron (Fromagerie Gilbert)
- (B) Hôtel resto-bar Le Journal
- (C) Restaurant Capri
- (D) Aux Trésors Gourmands
- (E) Restaurant L'Express
- (F) Motel-Restaurant Bellevue
- (G) Restaurant Fringlace
- (H) Subway

Parcours 401

Express Joselois

Fréquence
30 min

Départ Terminus (Journel)

- Arrêt 2 Transport FRL
- Arrêt 3 Intersection av. du Palais & rue Fleury
- Arrêt 4 Intersection rue Fleury & av. Lavoisier
- Arrêt 5 Intersection av. Lavoisier & rue Verdier
- Arrêt 6 Intersection av. Lavoisier & av. St-Jean
- Arrêt 7 Rue St-Luc (IGA)

Arrivée Terminus

Vendredi
12h45 à 13h45
16h à 3h

Samedi
9h à 18h30
21h30 à 3h

Dimanche
9h à 3h

Légende

- Stationnement pour autos
- Stationnement pour motos
- Stationnement pour camions
- Camping
- Station vidange
- 418 397-5247
- Départ
- Terminus arrivée
- Parcours 401
- Parcours 403

Parcours 403

Express Trucker

Fréquence
30 min

Départ Terminus Intersection av. du Palais & rue Michener

Arrivée Terminus

Samedi
9h à 18h30
21h30 à 23h30



STATIONNEMENT INTERDIT

Prendre note également que le stationnement sera interdit sur les voies publiques suivantes :

- Avenue du Palais
(entre Ste-Christine et Legendre);
- Terrain de la station de pompage de la Ville, près du pont;
- Avenue Clairval (entre la côte Taschereau et la rue Carrier);
- Avenue du Palais
(entre la rue Martel et Poirier);
- Rue Martel (entre le Parc municipal et l'avenue du Palais);
- Avenue Robert-Cliche
(entre Taschereau et Céramistes);
- Rue des Céramistes;
- Rue Lessard
(entre Morissette et Palais).

Vérifier les panneaux de signalisation installés de façon temporaire dans la Ville.

AVIS CONCERNANT LA CIRCULATION AUTOMOBILE LORS DE LA FÊTE DU TRAVAIL

Avis de fermeture de rues

Avis est donné à la population locale qu'à l'occasion de la fête du Travail, plusieurs rues seront fermées à la circulation pour assurer la sécurité des usagers et pour le bon déroulement des activités

Fermeture des voies de circulation	Montage et démontage spectacle 26 août 2017	Activité démonstration plein air 2 septembre 2017	Vendredi 1 ^{er} septembre 2017 (installation)	Samedi 2 septembre 2017	Dimanche 3 septembre 2017	Lundi 4 septembre 2017 (démontage)
Rue Ste-Christine entre du Palais et Robert-Cliche	25 août 2017 à partir de 7h jusqu'au 27 août 2017 à midi	21h30 à 23h	De 7 h 30 à 17 h 30	De 8 h à 18 h 30	De 8 h à 20 h 30	De 7 h 30 à 17 h 30
Ave Robert-Cliche entre Taschereau et Lambert				De 8 h à 18 h 30	De 8 h à 20 h 30	
De la Gorgendière				De 8 h à 18 h 30	De 8 h à 20 h 30	
Ave du Palais entre Martel et Ste-Christine	25 août 2017 à partir de 7h jusqu'au 27 août 2017 à midi			De 8 h à 22 h 30	De 8 h à 20 h 30	
Ave du Palais entre rue Martel et Gorgendière	25 août 2017 à partir de 7h jusqu'au 27 août 2017 à midi			De 7 h à 23 h	De 7 h à 21 h	
Rue des Céramistes				De 8 h à 3 h	De 8 h à 3 h	
Rue Lessard				De 8 h à 20 h 30	De 8 h à 20 h 30	
Ave Morissette entre Ste-Christine et Legendre				De 8 h à 22 h	De 8 h à 20 h 30	
Ave Robert-Cliche, entre Céramistes et Taschereau				De 8 h à 18 h 30	De 8 h à 20 h 30	
Ave du Palais entre rue Martel et Legendre	25 août 2017 à partir de 7h jusqu'au 27 août 2017 à midi			De 8 h à 23 h	De 8 h à 23 h	
Ave du Palais entre rue Ste-Christine et Morissette	25 août 2017 à partir de 7h jusqu'au 27 août 2017 à midi			De 8 h à 22 h	De 8 h à 22 h	